

**GARDERIES du SOIR des CLASSES MATERNELLES**

Dès **16h35**, les enfants encore présents à l'école sont confiés à la garderie du soir, **jusqu'à 18h00 précises**, aux aide-maternelles.

Les parents sont invités à venir chercher leur(s) enfant(s) inscrit(s) à la garderie **entre 17h50 et 18h00**, au **45 bd de Picpus** (entrée des maternelles), dans la salle d'accueil des maternelles.

- **Tarif 9 € par soirée**, à partir de 16h35, (*même s'il s'agit d'un retard*).

Pour les inscriptions régulières, afin de nous permettre d'organiser cette garderie dans les meilleures conditions, veuillez remplir aussi précisément que possible, **le tableau ci-dessous**.

**ATTENTION** : En cas d'attitude de l'enfant perturbant le bon déroulement de celle-ci, une exclusion pourra être prononcée.

Pour toute modification, veuillez informer le **secrétariat** et l'**enseignante de votre enfant**.

**Début de la garderie :**

- ⇒ **Lundi 02 septembre 2019** pour les maternelles moyennes sections et grandes sections
- ⇒ **Jeudi 05 septembre 2019** pour les maternelles petites sections

**Pour le goûter :**  
Ne pas prévoir un goûter trop copieux ou abondant.

**Nous vous demandons de préparer le goûter comme suit :**

- Les gâteaux emballés individuellement,
- Et/ou compotes en tube,
- Et une bouteille d'eau ou de jus de fruits. (*pas de briques de boissons*)
- Placer le tout dans une boîte hermétique, étiquetée au nom, prénom et classe de l'enfant.

**Anne-Marie PENNEC**  
Chef d'Etablissement du 1<sup>er</sup> degré

**GARDERIES DU SOIR - CLASSES MATERNELLES**  
**(à rendre à l'enseignantes de votre enfant le jour de la rentrée)**

Monsieur, Madame : ..... inscrivent leur enfant à compter du : .....

Nom et prénom de l'élève : ..... en classe de maternelle : .....

1 soir par semaine	
2 soirs par semaine	
3 soirs par semaine	
4 soirs par semaine	
occasionnellement	

- Lundi
- Mardi
- Jeudi
- Vendredi

Cocher les cases correspondantes (tableau et jours)

Date \_\_\_\_\_ et signatures des parents :